



Nous recherchons un animateur(trice) pour les vacances de Printemps :

Du 26 au 30 Avril et (ou) du 3 au 7 Mai 2021 pour l'Alsh 3/12 ans.

Contrat d'Engagement Educatif (CEE), statut étudiant obligatoire.

De 8h30 à 18h ou de 9h à 18h30

(Accueil de 7h30 à 8h30 en supplément éventuellement)

Rémunération 63,20 € brut/ jour Hors congés payés

BAFA (ou équivalence) exigé

Adresser sa candidature par mail :

[delphine.bruneau@acleea.fr](mailto:delphine.bruneau@acleea.fr)